

# A S S E M B L É E   N A T I O N A L E

X V <sup>e</sup>   L É G I S L A T U R E

## Compte rendu

### Commission des affaires économiques

– Examen, en application de l'article 88 du Règlement, des amendements restant en discussion la proposition de loi visant à simplifier l'accès des experts forestiers aux données cadastrales (n° 3777) (*M. Nicolas Turquois, rapporteur*), et sur la proposition de loi visant à améliorer l'accessibilité des personnes qui ont un trouble du spectre de l'autisme par la mise en place d'une « heure silencieuse » dans les magasins de la grande distribution (n° 3778) (*Mme Nadia Essayan, rapporteure*).....2

Mardi  
28 janvier 2021  
Séance de 8 heures 45

Compte rendu n° 40

SESSION ORDINAIRE DE 2020-2021

**Présidence**  
**de M. Roland Lescure,**  
*Président*



*La commission des affaires économiques a examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à simplifier l'accès des experts forestiers aux données cadastrales (n° 3777) (M. Nicolas Turquois, rapporteur).*

La commission n'a accepté aucun de ces amendements.

\*

*La commission des affaires économiques a ensuite examiné, en application de l'article 88 du Règlement, les amendements restant en discussion sur la proposition de loi visant à améliorer l'accessibilité des personnes qui ont un trouble du spectre de l'autisme par la mise en place d'une « heure silencieuse » dans les magasins de la grande distribution (n° 3778) (Mme Nadia Essayan, rapporteure).*

La commission a accepté les six amendements figurant dans le tableau ci-après :

<b>N° Amdt</b>	<b>Article</b>	<b>Auteur</b>	<b>Groupe</b>
3	unique	Mme ESSAYAN Nadia	DEM
5	unique	Mme ESSAYAN Nadia	DEM
4	unique	Mme ESSAYAN Nadia	DEM
6	unique	Mme ESSAYAN Nadia	DEM
7	unique	Mme ESSAYAN Nadia	DEM
8	unique	Mme ESSAYAN Nadia	DEM